

Les enjeux de la critique textuelle pour les traductions du Nouveau Testament

Lénart J. DE REGT

Titulaire d'un doctorat en hébreu de l'Université de Leiden (Pays-Bas) et d'une habilitation à diriger des recherches de Strasbourg (France), l'auteur est conseiller en traduction de l'ABU pour des projets en Europe et en Fédération de Russie.

Cette contribution traite du rôle de la 28^e édition de Nestle-Aland (NA28)¹ et des éditions de *The Greek New Testament* (UBS)² dans les projets de traduction de l'ABU (y compris des projets interconfessionnels), de la position de l'ABU sur le texte du NT dans des projets de traduction qui impliquent l'Église catholique romaine, ceux qui impliquent l'Église orthodoxe, ainsi que des conséquences pratiques que cela entraîne pour les traducteurs, et ce, à l'aide d'exemples concrets.

L'ABU collabore avec des Sociétés bibliques et des Églises sur des projets de traduction dans le monde entier. Dans cet article³ je voudrais expliquer la place qu'occupe NA28 dans le travail des Sociétés bibliques, et partager quelques observations concernant les points suivants :

- la place et le rôle de NA28 dans les projets de traduction de l'ABU,
- NA28 comparé aux éditions de l'ABU elle-même, *The Greek New Testament*,
- la place de NA28 dans des projets interconfessionnels de traduction auxquels participe l'Église catholique romaine,
- le texte du NT dans les projets confessionnels de traduction impliquant l'Église orthodoxe, avec une mention particulière du Texte ecclésiastique de l'Église de Grèce,
- la façon d'indiquer dans la traduction (et dans les notes de bas de page) quel texte on a choisi. Je présenterai quelques exemples des traductions de la FC et de la NFC. Je préciserai comment les traducteurs tiennent compte de la critique textuelle dans le processus de traduction.

¹ Barbara Aland, Kurt Aland, Johannes Karavidopoulos, Carlo M. Martini, Bruce M. Metzger, *Novum Testamentum Graece*, 28^e éd., Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft, 2012.

² UBS^{4,5} : Barbara Aland, Kurt Aland, Johannes Karavidopoulos, Carlo M. Martini, Bruce M. Metzger, *The Greek New Testament*, Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft / United Bible Societies, 1993⁴, 2014⁵.

³ Cet article a été originellement publié, sous le même titre, dans la *Revue Théologique des Bernardins* : *Les manuscrits bibliques des premiers siècles, témoins de la construction et de la transmission du Nouveau Testament*, Paris : Collège des Bernardins, 26, mai-août 2019, p. 111-130. Il est reproduit ici, sous une forme légèrement modifiée, avec l'aimable permission du Collège des Bernardins. Il reprend la contribution de l'auteur apportée au cours de la journée d'études du 2 février 2019 au Collège des Bernardins, qui était dédiée à la critique textuelle néotestamentaire.

NA et UBS : texte et appareil critique

Pour l'ABU, NA28 reste incontesté en tant qu'édition critique du texte néotestamentaire. Ce texte est identique à celui de l'édition UBS5 correspondante. Depuis 1955, l'objectif des éditions de l'ABU est de

réaliser une édition du Nouveau Testament grec, non-exhaustive mais fiable, qui soit adaptée aux besoins particuliers des traducteurs de la Bible, et qui fournisse aux traducteurs un texte initial [c.-à-d., pas original] et un appareil critique présentant les variantes textuelles, importantes en matière de traduction⁴.

*A Textual Commentary on the Greek New Testament*⁵ par Bruce Metzger est un ouvrage qui correspond à l'édition UBS4. Ce commentaire est très utile aux équipes de traduction et à leurs conseillers. Je citerai aussi sa révision et adaptation par Roger Omanson, destiné aux traducteurs qui n'ont aucune formation en critique textuelle⁶.

Le texte grec présenté par NA28/UBS5 (ou NA27/UBS4, qui sont encore utilisés) est le texte-source du NT pour la grande majorité des projets de traduction.

UBS5 est identique à NA28 (c'était déjà le cas avec UBS3/NA26, puis avec UBS4/ NA26 et NA27.) Cependant, les appareils critiques sont différents⁷. Comme NA28, UBS5 a inclus le texte des épîtres catholiques comme il l'était dans *l'Editio Critica Maior*. Par conséquent, le texte des épîtres catholiques a été modifié dans trente-trois cas. Dans la prochaine édition de Nestle-Aland (NA29), il en sera de même pour Marc et les Actes des Apôtres.

En ce qui concerne l'apparat dans les éditions de l'ABU, on peut dire avec Eugène Nida que :

En général, les traducteurs ont besoin d'assistance pour choisir à bon escient les variantes textuelles parmi des centaines de manuscrits. C'est pourquoi le Nouveau Testament grec [de l'ABU] donne une évaluation des différences textuelles par les lettres A, B, C et D, indiquant respectivement pour "A" (presque) certain, "B" assez incertain, "C" incertain et "D" très incertain, évaluation toujours fondée sur des preuves externes et internes⁸.

Mais ajoutons qu'à la suite de discussions entre les traducteurs, leurs conseillers et les chercheurs, nous nous demandons si cette évaluation en degrés d'incertitude

⁴ NA28, p. 47*.

⁵ Bruce Metzger, *A Textual Commentary on the Greek New Testament*, 2^e éd., Deutsche Bibelgesellschaft, 2008.

⁶ 2006.

⁷ Voir aussi Florian Voss, « The Fifth Edition of the UBS Greek New Testament », *The Bible Translator* 65, 2014, p. 222-230.

⁸ Eugene A. Nida, *Fascinated by Languages*, Amsterdam : John Benjamins, 2003, p. 100.

est utile aux traducteurs. Ces derniers ont-ils une idée claire de la manière dont cette évaluation a été faite ? Est-ce l'information dont ils ont besoin ? Les évaluations les aident-elles à prendre des décisions, notamment lorsqu'ils consultent des traductions modernes et se trouvent confrontés à différents choix textuels ? Pour notre part, nous pensons qu'une évaluation limitée à trois degrés, à savoir A, B et C, serait plus utile aux traducteurs. Elle les aiderait à comprendre l'origine des traductions existantes, du moins dans une certaine mesure.

NA et UBS : formatage et segmentation du texte

Le formatage des citations de l'AT mis de côté, nous voyons que les éditions diffèrent par le formatage des passages considérés comme poétiques. Par exemple, les éditions NA28 et UBS5 présentent ainsi Matt 5.3-12 alors que Phil 2.6-11 et Col 1.15-20 sont considérés comme de la poésie par NA28, mais comme de la prose par UBS5.

Au risque d'énoncer une évidence, il faut préciser que de telles décisions de formatage sont le fait des éditeurs mais ne sont pas fondées sur les manuscrits eux-mêmes.

Un autre problème, connexe, qui concerne l'exégèse et la traduction, est la segmentation (la division) du texte. Les traducteurs doivent décider en effet comment il convient de diviser le texte dans la traduction et pour quelles raisons. C'est ainsi qu'Omanon attire l'attention des traducteurs sur plusieurs « endroits du texte où le sens et la traduction changent selon la manière dont les mots et les phrases dans le texte sont divisés⁹ ».

Les données présentées dans le *Discourse Segmentation Apparatus* (apparat spécifique de UBS4) mettent en évidence ces différences de segmentation. Après révision, elles ont été incluses dans UBS5, chaque fois que la segmentation était susceptible de modifier l'interprétation du texte¹⁰. Cet appareil présente des segmentations alternatives, telles qu'on les trouve dans certaines éditions du NT grec¹¹ et dans quelques traductions modernes et influentes de la Bible, en anglais, français, espagnol et allemand¹².

À première vue, on pourrait penser que ces segmentations relèvent de la traduction, plutôt que de la critique textuelle. Cependant, elles attirent l'attention des

⁹ Roger L. Omanon, *A Textual Guide to the Greek New Testament: An Adaptation of Bruce M. Metzger's Textual Commentary for the Needs of Translators*, Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft, 2006, p. 9*

¹⁰ UBS⁵, p. 52*, 56*.

¹¹ Notamment B. Antoniadès, Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ, ΚΑΤΑ ΤΗΝ ΕΚΔΟΣΙΝ ΤΟΥ ΟΙΚΟΥΜΕΝΙΚΟΥ ΠΑΤΡΙΑΡΧΕΙΟΥ, Athènes : Apostoliki Diakonia, 1988.

¹² Mentionnées dans UBS4, p. 44*-45* et UBS5, p. 56*.

utilisateurs de NA28 et UBS5 sur le fait que la ponctuation dans des éditions de textes est une question de décision et de politique éditoriales, plutôt que d'évidence à partir des manuscrits.

Segmentation dans 1 Tim 3.1

Quand il s'agit de segmentations alternatives, des divisions en paragraphes présentent un intérêt particulier. 1 Tim 3.1 en est un bon exemple. À quelle phrase appartiennent les mots πιστός ὁ λόγος *pistos ho logos*, « certaine est cette parole » ? La division dans NA28 et UBS5 se présente comme suit :

1 πιστός ὁ λόγος

Εἴ τις ἐπισκοπῆς ὀρέγεται, καλοῦ ἔργου ἐπιθυμεῖ. (1 Tim 3.1 NA28 et UBS5)

Le texte grec publié par *Apostoliki Diakonia* est le suivant :

1 Πιστός ὁ λόγος· εἴ τις ἐπισκοπῆς ὀρέγεται, καλοῦ ἔργου ἐπιθυμεῖ. (1 Tim 3.1 ΑΔ)

Dans UBS5, le *Discourse Segmentation Apparatus* présente les segmentations alternatives suivantes :

^a 3.1 NO P [c.-à-d. pas de saut de paragraphe ici selon] : AD M NAmg TR WH GNB NIV NRSV REB EU LB BJ NBSmg TOB BTI DHH

Ainsi, ce qui est indiqué seulement par un numéro dans la marge intérieure de NA28 est souligné dans le *Discourse Segmentation Apparatus*, ce qui force le traducteur à décider à quelle phrase appartiennent les mots πιστός ὁ λόγος *pistos ho logos*. C'est conformément à la division dans NA28 que NBS traduit :

1 ^aCette parole est certaine.

Les responsables de la communauté [sous-titre inséré]

Si quelqu'un aspire à la charge d'épiscopat, il désire une belle œuvre. (1 Tim 3.1 NBS)

La note de bas de page dans la NBS (NBSmg dans le *Discourse Segmentation Apparatus*) indique que « l'expression "Cette parole est certaine" pourrait aussi se rattacher à ce qui suit », ce qui a été fait dans la TOB (mentionné également dans le *Discourse Segmentation Apparatus*) :

Les évêques [sous-titre inséré]

1 Elle est digne de confiance, cette parole : si quelqu'un aspire à l'épiscopat, c'est une belle tâche qu'il désire. (1 Tim 3.1 TOB)

Dans la FC et la NFC, la division est la même que dans la TOB. Elles s'écartent donc de la segmentation de NA28 !

Segmentation dans 2 Cor 8.3

Un autre exemple intéressant est celui de 2 Cor 8.3-4. À quelle phrase appartient le mot ἀθθαίρετοι *authairetoi*, « volontairement / de leur propre chef » ? NA28 et UBS5 donnent le texte suivant :

3 ὅτι κατὰ δύναμιν, μαρτυρῶ, καὶ παρὰ δύναμιν,^a ἀθθαίρετοι^b **4** μετὰ πολλῆς παρακλήσεως δεόμενοι ἡμῶν τὴν χάριν καὶ τὴν κοινωνίαν τῆς διακονίας τῆς εἰς τοὺς ἀγίους, (2 Cor 8.3-4 NA28 et UBS5)

alors que le texte d'*Apostoliki Diakonia* propose :

3 ὅτι κατὰ δύναμιν, μαρτυρῶ, καὶ ὑπὲρ δύναμιν, ἀθθαίρετοι, **4** μετὰ πολλῆς παρακλήσεως δεόμενοι ἡμῶν τὴν χάριν καὶ τὴν κοινωνίαν τῆς διακονίας τῆς εἰς τοὺς ἀγίους, (2 Cor 8.3-4 AΔ)

À propos du mot ἀθθαίρετοι *authairetoi*, « volontairement / de leur propre chef », Omanson explique :

Si l'on fait une coupure avant l'adjectif ἀθθαίρετοι, comme dans UBS4 [et UBS5], ce mot ἀθθαίρετοι se trouve alors lié à ce qui suit dans le verset 4, ce qui signifie que les Églises de Macédoine demandent de leur propre chef [ἀθθαίρετοι...δεόμενοι (*authairetoi...deomenoi*)] le privilège de participer. Comme le dit REB : “*they begged* [δεόμενοι] *us most insistently, and on their own initiative* [ἀθθαίρετοι], *to be allowed to share...*”¹³.

C'est bien le sens des versets selon la ponctuation de NA28 et UBS5.

Or le *Discourse Segmentation Apparatus* attire notre attention sur les ponctuations alternatives autour du mot ἀθθαίρετοι *authairetoi* :

^a **3** NO C [c.-à-d. pas de saut de phrase ici selon] : TR NRSV LB BTI DHH

^b C [c.-à-d. saut de phrase ici selon] : AD [=AΔ] TR [Textus Receptus] NRSV LB TOB BTI DHH

NRSV dit donc :

3 ...they [i.e., the Macedonian Christians] voluntarily (ἀθθαίρετοι) gave according to their means, and even beyond their means, **4** begging us earnestly for the privilege of sharing... (2 Cor 8.3-4 NRSV)

Alors que la FC et NFC ont fait la même segmentation, à savoir :

¹³ *Ibid.*, Roger L. Omanson, p. 364.

3 J'en suis témoin, elles ont donné selon leurs possibilités et même au-delà, et cela de tout leur cœur. 4 Avec beaucoup d'insistance, elles nous ont demandé, comme une grâce, de participer... (2 Cor 8.3-4 NFC)

Le texte du NT dans des projets interconfessionnels, en collaboration avec l'Église catholique romaine

Quelle est la position de l'ABU concernant le texte du NT, dans des projets de traduction où sont impliquées à la fois l'ABU et l'Église catholique ?

Les directives pour la coopération interconfessionnelle dans le domaine de la traduction de la Bible, *Guidelines for Interconfessional Cooperation in Translating the Bible*¹⁴ sont toujours applicables. Dans ces directives, l'ABU et le Secrétariat pour la promotion de l'unité des chrétiens affirment :

Des traductions interconfessionnelles continueront à être fondées sur [...] un texte grec du Nouveau Testament [...] accepté par des chercheurs de différentes traditions ecclésiales. (Préface)

Les équipes doivent fonder leur travail sur l'édition critique du Nouveau Testament grec, publiée par l'Alliance biblique universelle ... Les traducteurs suivront ce texte dans le cas de variantes évaluées 'A' ou 'B' dans *The Greek New Testament* [l'édition de l'ABU] mais, si la variante est évaluée 'C', ils pourront choisir d'autres leçons pourvu qu'elles soient bien attestées (p. 5 ; en d'autres termes, il faut accepter le texte de NA28/UBS5, mais on dispose d'une certaine marge pour des variantes classées 'B' ou même 'C').

Le document poursuit en abordant ce point crucial :

Il peut arriver que certaines communautés demandent de mentionner certains passages du NT de tradition byzantine (laquelle est largement représentée par le *Textus Receptus*) dans la traduction, c.-à-d. dans une note de bas de page, en fonction de la situation locale. (p. 56)

C'est ce qui se passe pour le projet de la *Révision bulgare protestante* (en cours de réalisation). Dans ce projet, qui n'est pas interconfessionnel, NA28/UBS5 est le texte de base de la traduction, et ce sont des notes de bas de page – seulement des notes – qui mentionnent les variantes byzantines, ou même celles du *Textus Receptus*. Dans ce contexte, beaucoup de lecteurs s'attendent à ce que les traductions bien connues de telles variantes soient incluses. Mais, si ces variantes sont mentionnées dans les notes de bas de page, les lecteurs ont à leur disposition une traduction qui, elle, est basée sur un texte critique.

¹⁴ *Guidelines for Interconfessional Cooperation in Translating the Bible*, 1968, new revised edition, Rome : Vatican Polyglot Press, 1987 (<https://bit.ly/2FvW7ix>, 19 décembre 2019).

Le texte du NT dans des projets (communs) de l'ABU et des Églises orthodoxes

Quelle est la position de l'ABU concernant le texte du NT dans des projets de traduction où l'ABU collabore avec l'Église orthodoxe dans des pays de tradition orthodoxe ?

En 1993, l'ABU a adopté une résolution autorisant l'utilisation du texte de l'Église comme texte de base pour les traducteurs dans certaines circonstances¹⁵.

Dans le document d'information *Scripture Translation and the Churches*, l'ABU prend la position suivante vis-à-vis du texte à traduire¹⁶ :

Comme texte de base du Nouveau Testament, il faut utiliser la dernière édition de l'UBS *Greek New Testament*, publiée par la Société biblique allemande et l'ABU, ou la dernière édition de Nestle-Aland.

Lorsque l'Église ou les Églises auxquelles est destinée la traduction, utilisent un texte ecclésiastique traditionnel et demandent qu'il soit le texte à traduire, on peut l'accepter aussi.

Pour ces Églises, une telle traduction est confessionnelle. Dans ce cas, l'ABU adopte une approche plus large¹⁷ :

L'ABU recommande l'utilisation d'une édition acceptable pour l'Église, qui réponde aux normes d'érudition les plus élevées. Il faut choisir une édition appropriée pour chaque projet.

Dans le cas particulier où l'Église, par tradition, utilise le texte byzantin, il est acceptable d'adopter ce texte. Mais l'ABU recommande alors, que des différences significatives avec le texte de UBS/Nestle-Aland soient indiquées dans l'édition, selon les principes qui guident le projet.

Par ailleurs, on s'accorde de plus en plus à penser qu'il n'est plus souhaitable d'ajouter de telles indications en notes. Cependant, la *Traduction bulgare contemporaine* (CBT), en est un exemple concret. Publiée par la Société biblique bulgare en 2014, cette traduction est basée sur un texte de type byzantin, et les notes de bas de page indiquent quels mots de la traduction « sont absents dans quelques manuscrits » et « certains manuscrits » ont une autre leçon.

¹⁵ « UBS Relations with the Orthodox Churches and Translation Projects », *Résolution* 93.27, United Bible Societies, UBSEC 1993.

¹⁶ *Scripture Translation and the Churches*, Background paper, Reading : United Bible Societies Global Board, 2004, pp.6, 7-8.

¹⁷ *Ibid.*, p. 8.

Puisque le NA28 est un texte éclectique et reconstruit, les Églises hésitent à fonder la traduction sur un tel texte, arguant qu'il n'a jamais été utilisé dans une Église sous cette forme exacte, et certainement pas dans la liturgie. Ce qui est en grande partie vrai, bien que les quatre manuscrits les plus anciens de tout le NT – \aleph , A, B and C – sont systématiquement cités dans NA28¹⁸.

Le but de cette édition [NA28] n'est pas de reproduire 'le texte [accessible] le plus ancien', que présentent les manuscrits les plus anciens, mais de reconstruire le texte de l'exemplaire original hypothétique [angl. : « hypothetical master copy »] d'où proviennent tous les manuscrits », c'est-à-dire le « texte *initial* »¹⁹.

Le texte initial doit s'entendre comme un texte virtuel, un texte qui n'a pas survécu sous cette forme dans aucun manuscrit existant.²⁰

Bien que cette approche soit réaliste en ce qui concerne NA, elle risque d'éloigner certaines Églises pour lesquelles le texte est, avant tout, une tradition vivante, ecclésiastique et liturgique.

En résumé, l'ABU est ouverte à la traduction du NT à partir d'une autre édition grecque, si celle-ci constitue le texte accepté par les principales Églises dans un pays donné, et donc accepté pour la liturgie et donc accepté comme texte de base liturgique de cette Église.

Le cas de l'Église de Grèce : l'édition patriarcale (1904), un texte de base confessionnel

Un exemple probant est l'édition patriarcale²¹, telle qu'elle est reproduite par *Apostoliki Diakonia* (cf. supra). Ce texte patriarcal est le texte ecclésiastique de l'Église grecque-orthodoxe.

Selon la préface de 1904, son objectif était de fournir

La récupération, dans la mesure du possible, du plus ancien texte transmis de manière ecclésiastique, en particulier celui de l'Église de Constantinople... Ce texte ne repose en aucune manière sur une édition imprimée, ni sur les grands Codex onciaux qui sont utilisés pour les éditions critiques : il repose sur des manuscrits généralement ignorés ...²²

¹⁸ David Trobisch, *A User's Guide to the Nestle-Aland 28 Greek New Testament*, Atlanta : Society of Biblical Literature, 2013, p. 20.

¹⁹ *Ibid.*, p. 5.

²⁰ *Ibid.*, p. 53.

²¹ Datant de 1904 éditée par B. Antoniadès, avec quelques corrections en 1912.

²² Extrait de la préface de la traduction de J.W. Rife, « The Antoniadès Greek New Testament », dans *Prolegomena to the Study of the Lectionary Text of the Gospels* par E.C. Colwell et D.W. Riddle (éd.),

Les 116 manuscrits sélectionnés datent du 9^e au 16^e siècle, « ils possèdent l'autorité que leur confèrent l'ancienneté et l'authenticité »²³. Un grand nombre d'entre eux sont des lectionnaires, c'est-à-dire, des textes réellement utilisés dans la liturgie de l'Église. Ainsi, cette édition ne visait pas le « texte initial », mais celui qui était considéré comme le meilleur, et comme le texte ecclésiastique le plus représentatif. Comme le souligne Karavidopoulos²⁴, l'édition patriarcale diffère du *Textus Receptus* dans environ 2000 versets, bien que les deux textes soient basés sur des manuscrits de type byzantin.

Ce qui s'est passé en Grèce en 1985 et 1989 est exemplaire. En 1985, la Société biblique grecque (plus précisément la Société hellénique) a publié une traduction du NT en grec moderne. Cette traduction se basait sur NA26, raison pour laquelle elle fut rejetée par l'Église de Grèce et les lecteurs. Une révision de la traduction du NT fut publiée en 1989 et comme elle n'était plus celle du texte critique mais celle du texte ecclésiastique, l'Église lui a accordé sa bénédiction.

Il est intéressant de mentionner Marc 3.16, où l'ajout *καὶ ἐποίησεν τοὺς δώδεκα kai epoiêsen tous dôdeka*, « et il établit les douze », est contesté, et de comparer l'édition de Antoniades avec NA28 et UBS5 :

Pour ce verset, l'édition patriarcale donne :

καὶ ἐπέθηκεν ὄνομα τῷ Σίμωνι Πέτρον (Marc 3.16 éd. patriarcale)

Tandis que NA28 et UBS5 incluent, tous deux, l'ajout au début du verset, entre crochets, pour indiquer l'incertitude et pour « refléter l'équilibre des considérations externes et internes »²⁵ :

[*καὶ ἐποίησεν τοὺς δώδεκα,*] *καὶ ἐπέθηκεν ὄνομα τῷ Σίμωνι Πέτρον*, (Marc 3.16 NA28 et UBS5)

Mais, alors que l'apparat de NA28 mentionne que l'ajout est absent du « texte majoritaire », celui de UBS4 et UBS5 est un peu plus explicite :

(Studies in the Lectionary Text of the Greek New Testament, 1), Chicago : The University of Chicago Press, 1933, p. 57-66 (en part. p. 57).

²³ *Ibid.*, p. 58.

²⁴ I. Karavidopoulos, « The Greek Experience of the Translation of the New Testament (1985¹, 1989²) », Paper presented at the Orthodox – UBS Consultation on Bible Translation and Base Text, Madrid : Residencia Sagrados Corazones / El Escorial, 30 sept. – 4 oct. 1999, p. 6.

²⁵ Bruce M. Metzger, *A Textual Commentary on the Greek New Testament : A Companion Volume to the United Bible Societies' Greek New Testament (Fourth Revised Edition)*, 2^e éd., Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft/United Bible Societies, 1994, p. 69.

- l'ajout est mentionné comme une variante évaluée C, ce qui avertit l'utilisateur de son statut incertain,
- et la mention spécifique « Byz [E F G H P Σ] » est notée au nombre des témoins d'où l'ajout est absent.

Si nous mentionnons καὶ ἐποίησεν τοὺς δώδεκα *kai epoiêsen tous dôdeka* de Marc 3.16, c'est parce que Karavidopoulos y fait allusion pour illustrer le fait qu'en réalité, « le texte byzantin contient quelques leçons qui, selon le principe bien connu de critique textuelle : *lectio brevior potior* (= la leçon plus courte est plus forte – et a donc plus de chance d'être initiale) devraient être prises en considération pour la reconstruction du texte du Nouveau Testament »²⁶, car c'est une raison scientifique. D'ailleurs, UBS4 et UBS5 attirent l'attention de l'utilisateur sur cette caractéristique du texte byzantin, un peu plus clairement que ne le fait NA28.

Cet exemple est tout à fait pertinent à propos de la traduction en français aujourd'hui :

- la FC dit : « Voici ces douze : Simon – Jésus lui donna le nom de Pierre – ... » (ce qui est semblable à la PDV : « Voici les douze apôtres ... »),
- alors que la NFC a inclus un verbe (de la même façon que la NBS) : « Voici les douze *qu'il établit* : Simon, à qui Jésus donna le nom de Pierre... ».

Vers une édition critique du texte byzantin

Comme l'a souligné Karavidopoulos²⁷, une édition critique du texte byzantin est toujours un desideratum pour l'Église orthodoxe. C'est pourquoi, l'ABU a été directement impliquée dans la préparation d'une édition critique du texte byzantin de l'Évangile de Jean en grec²⁸. Nous parlons de la publication de l'évangile de Jean en 2007, dans une forme de texte byzantin, « à la demande d'un groupe de représentants de l'Église orthodoxe, faite à l'ABU en 1999 » pour une édition critique du « Texte ecclésiastique ou liturgique du Nouveau Testament » (il ne s'agit ni du texte initial ni du premier texte publié ni, comme nous le verrons, du texte eclectique) :

- son objectif est « de montrer l'importance [et l'histoire] de la tradition textuelle byzantine, à partir de certains témoins », mieux que dans l'édition patriarcale de 1904 ;
- son apparat détaillé présente un échantillon représentatif de témoins (environ soixante-dix) de la tradition byzantine, du 4^e au 14^e siècle ;

²⁶ *Ibid.*, p. 7 (traduction de l'auteur).

²⁷ *Ibid.*, p. 7.

²⁸ Roderic L. Mullen avec Simon Crisp et D.C. Parker, *The Gospel according to John in the Byzantine Tradition*, Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft, Édition pour l'Alliance Biblique Universelle, 2007.

- mais les rédacteurs ont voulu éviter de « créer un texte éclectique, qui n'avait jamais existé dans la tradition manuscrite ou [de] s'appuyer sur un texte éclectique existant » (comme l'édition patriarcale) ; au contraire, son texte de base est un manuscrit spécifique du 11^e siècle²⁹ ;
- à titre de comparaison, l'apparat cite également les textes de l'édition patriarcale de 1904³⁰ et de NA27, par ex. dans Jean 7.39, le texte de base de l'édition est : οὐπω γὰρ ἦν Πνεῦμα Ἅγιον *oupô gar ên Pneuma Hagion*, « car le Saint-Esprit n'était pas encore là », mais l'apparat indique que NA27 a omis ἅγιον *hagion* ;
- en résumé, cette édition de Jean, dans une forme de texte byzantin, prouve que, dans le cas où l'on suit une tradition textuelle existante et ecclésiastique, il est toujours nécessaire de déterminer quel est le texte, même s'il poursuit un objectif textuel différent et plus critique.

Comme le montrent ces deux exemples, la traduction en grec moderne du NT de 1989 du texte ecclésiastique, et l'édition critique de 2007 de l'évangile de Jean dans une forme de texte byzantin, l'ABU est prête à lancer des projets de traduction pour les Églises orthodoxes qui suivent le texte de base ecclésiastique et liturgique de cette Église.

À propos du *Textus Receptus*

Cette position concernant la traduction confessionnelle d'un texte-source grec, ecclésiastique, n'implique pas que l'ABU soit disposée à traduire le *Textus Receptus*, par exemple pour des communautés protestantes. Nous n'encourageons pas cette démarche. Le *Textus Receptus* ne peut pas être considéré comme un texte de tradition ancienne, accepté et transmis par une confession particulière en tant que texte de base, à la façon dont l'Église de Grèce a accepté et transmis son texte ecclésiastique. L'ABU est particulièrement prudente quant aux leçons du *Textus Receptus* qui ne sont pas byzantines.

Il faut savoir, par exemple, que le *Comma Iohannaicum* (1 Jean 5.7) ne peut pas être inclus dans le texte principal d'une traduction ; et même s'il est mentionné dans une note de bas de page, la note doit préciser que le *Comma* ne se trouve que dans un certain nombre de témoins secondaires. Ainsi, la NBS indique : « À la fin du verset, certains manuscrits très tardifs ajoutent... », ou NRSV : « Quelques... »³¹, ou CBT : В някои ръкописи е добавено: ..., « Dans certains manuscrits... a été ajouté : ... ».

²⁹ Paris, Bibliothèque Nationale : Coislin Gr. 199, Gregory-Aland 35.

³⁰ Datant de 1904 et éditée par B. Antoniadès.

³¹ « A few other authorities read... (with variations) ».

Comment signaler, dans la pratique, les décisions de traduction fondées sur la critique textuelle

Quel que soit le choix critique de lecture du texte, les traducteurs doivent décider comment présenter ce choix au lecteur, dans leur traduction et dans les notes de bas de page. Or cela peut poser un problème.

Par exemple, les traducteurs de la FC de 1997 et de la NFC de 2019 ont pris la même décision concernant le texte source pour Jean 5.3-4, mais ils le signalent différemment :

FC retient la leçon longue dans le texte principal mais entre crochets, et ajoute une note de bas de page :

3 Dans ces galeries, une foule de malades étaient couchés : des aveugles, des boiteux, des paralysés. [Ils attendaient que l'eau fasse des remous ; **4** car un ange du Seigneur descendait à certains moments dans la piscine et agitait l'eau. Le premier malade qui descendait dans l'eau ainsi agitée, était guéri de sa maladie, quelle qu'elle fût^b.] (Jean 5.3-4 FC)

^b **5.4** Le passage mis entre crochets (fin du v. 3 et v. 4) ne se trouve pas dans plusieurs manuscrits anciens.

NFC propose, reléguant la leçon longue dans la note de bas de page :

3-4 Dans ces galeries, une foule de malades, d'aveugles, de boiteux et de paralysés étaient couchés^b. (Jean 5.3-4 NFC)

^b **5.3-4** Certains manuscrits ont ici les mots suivants : « Ils attendaient que l'eau fasse des remous; car un ange du Seigneur descendait à certains moments dans la piscine et agitait l'eau. Le premier malade qui descendait dans l'eau ainsi agitée était guéri de sa maladie, quelle qu'elle fût ».

Le résultat est le même, mais on peut se demander quelle version en donne la meilleure présentation. À notre avis, la NFC a raison de reléguer cette variante dans une note de bas de page, pour faire comprendre que la leçon n'a pas suffisamment de poids pour faire partie du texte principal de la traduction elle-même.

La CBT de 2014 et le projet de la *Révision bulgare protestante*, actuellement en cours, ont pris la même décision que la NFC. La CBT présente la leçon longue dans une note de bas de page :

³ В тях лежеше голямо множество болни, слепи, куци и парализирания^a. (Jean 5.3 CBT)

« (En eux) gisaient un grand nombre de malades, aveugles, paresseux et paralysés.^a »

^a **5.3** В някои ръкописи е добавено: „които чакаха да се раздвижи водата, **4** защото от време на време Господен ангел слизаше в къпалнята и раздвижваше водата, а който пръв влизаше след раздвижването на водата, оздравяваше, от каквато и болест да страдаше“.

« ^a **5.3** ajouté dans quelques manuscrits : ‘qui attendaient le mouvement de l’eau, 4 parce que de temps en temps un ange du Seigneur descendait dans la piscine et agitait l’eau, et celui qui y entra le premier après le mouvement de l’eau, était guéri, quelle que soit la maladie dont il souffrait’. »

Le projet de la *Révision bulgare protestante* propose :

3-4 Под тях лежаха множество болни – слепи, куци и парализирани^a. (Jean 5.3-4 *Révision bulgare protestante*)

« **3-4** Sous eux se trouvaient beaucoup de malades – des aveugles, paresseux et paralysés^a. »

^a **5.3-4** В по-късните ръкописи е добавено: „които чакаха да се раздвижи водата. Защото от време на време в къпалнята слизаше ангел и раздвижваше водата. Който влезеше пръв след раздвижването, оздравяваше, от каквато и болест да боледуваше“.

« ^a **5.3-4** Ajouté dans des manuscrits tardifs : ‘ qui attendaient le mouvement de l’eau. Parce que de temps en temps un ange descendait dans la piscine et agitait l’eau. Celui qui y entra le premier après l’agitation, était guéri, quelle que soit la maladie dont il souffrait’. »

Nous avons choisi l’exemple de Jean 5.3-4 à cause des similitudes entre la FC et la NFC, d’une part, et les traductions bulgares d’autre part, mais également parce qu’Omanon fait référence à la FC à cet endroit et ajoute à Metzger³² les remarques suivantes :

La FC inclut l’ajout entre crochets dans le texte, avec une note de bas de page, en précisant : « Le passage mis entre crochets (fin du v. 3 et v. 4) ne se trouve pas dans plusieurs anciens manuscrits. » La plupart des traductions modernes, cependant, n’incluent pas l’ajout dans le texte mais la traduisent plutôt dans une note de bas de page et signalent qu’il est mentionné dans « d’autres témoins anciens de poids » ou « certains manuscrits anciens »³³.

À propos de la *Révision bulgare protestante*, l’une de ses raisons d’être est que la Société biblique veut aider le public à « passer » d’une traduction du *Textus Receptus* à celle de NA28. Pour faciliter cette transition, les leçons qui suivent le *Textus Receptus* sont reléguées dans les notes de bas de page.

³² *Ibid.*, p. 179.

³³ *Ibid.*, p. 174.

Ainsi, les Sociétés bibliques, dans la pratique de la traduction, s'efforcent de prendre en compte les demandes et positions concrètes, tout en appliquant de solides règles de critique textuelle.

Conclusion

Le texte de NA28 est le texte de base incontesté, pour les projets de traduction de l'ABU, y compris les projets interconfessionnels de traduction où l'Église catholique romaine est également impliquée.

L'apparat critique et le *Discourse Segmentation Apparatus* de GNT5 sont particulièrement utiles aux traducteurs. Pour ceux qui n'ont pas reçu de formation dans le domaine de la critique textuelle, ces appareils sont pratiquement plus utiles que celui de NA28.

Cela n'empêche pas qu'il y ait des discussions au sujet de l'évaluation des variantes dans l'apparat de GNT5.

D'autre part, l'ABU est prête à lancer des projets de traduction pour les Églises orthodoxes qui suivent le texte de base ecclésiastique et liturgique de cette Église. Un exemple typique est celui du texte ecclésiastique de l'Église grecque-orthodoxe.

Nous rappelons que le *Textus Receptus* ne peut pas être considéré comme un texte de tradition ancienne, accepté et transmis par une confession particulière en tant que texte de base, à la façon dont l'Église de Grèce a accepté et transmis son texte ecclésiastique. L'ABU est particulièrement prudente quant aux leçons du *Textus Receptus* qui ne sont pas byzantines.

Même après avoir choisi une variante textuelle, les traducteurs doivent encore décider de la meilleure façon de présenter ce choix au lecteur, dans leur traduction ou les notes de bas de page.